

09-12-14

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À une séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire des Phares, tenue le lundi 14 décembre 2009, à 19 h 36, à la salle des commissaires, 435, avenue Rouleau, Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

MM. Daniel Arseneault
Raynald Caissy, vice-président
Patrice Cayouette (représentant du Comité de parents pour l'ordre secondaire)
Gilbert Labrie
Jean-Maurice Lechasseur
Luc Marcoux
Guy Potvin

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. Le directeur général, M. Jacques Poirier, et la secrétaire générale, M^{me} Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont aussi présents :

Les membres suivants du Conseil des commissaires :

M^{me} Noëlla Bourdages
M. Jacques Deschênes
M^{me} Sara Deschênes
M^{me} Louise Dionne
M. Claude Fortin
M. Steve Gagné
M^{me} Nadyne Langlois
M^{me} Lise Lévesque
M^{me} Pauline Michaud
M. Alain Rioux
M. Philippe St-Germain

De même que :

M^{me} Francine Doucet, directrice générale adjointe
M. Marc Girard, directeur des Services des ressources financières
M. Carl Ruest, directeur des Services des ressources matérielles

ABSENCE MOTIVÉE :

Gaston Rioux (représentant du Comité de parents pour l'ordre primaire)

Le président ouvre la séance.

09-12-14-4

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Guy Potvin et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1.0 Ouverture de la séance et présences;

2.0 Adoption de l'ordre du jour;

3.0 **Décision**

3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 26 octobre 2009 :

- Approbation;
- Suivis ;

4.0 Levée de la séance.

DÉCISION

09-12-14-5 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 26 OCTOBRE 2009 : APPROBATION ET SUIVIS

Attendu l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 octobre 2009 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

09-12-14-6 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 38, il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu de lever la séance.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2009

NUMÉRO DE RÉOLUTION :

TITRE :

09-12-14-4

Adoption de l'ordre du jour

Décision

09-12-14-5

Procès-verbal de la séance ordinaire du
26 octobre 2009 : approbation et suivis

09-12-14-6

Levée de la séance